

**Demandes d'audience transmises au ministre  
du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.**

<b>Cote</b>	<b>Requête</b>
CR3.1	<b>Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean</b>
CR3.2	<b>Services Matrec inc.</b>
CR3.3	<b>Comité d'opposition au dépotoir d'Hébertville-Station</b>
CR3.4	<b>Madame Guylaine Lachance</b>
CR3.5	<b>Monsieur Alain Dufour</b>
CR3.6	<b>Association du Lac Bellevue</b>
CR3.7	<b>Madame Émélie Brideau</b>
CR3.8	<b>Organisme de bassin versant du Saguenay</b>
CR3.9	<b>Conseil régional de l'environnement et développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean</b>

Projet d'aménagement d'un lieu d'enfouissement  
technique à Hébertville-Station

36 municipalités en accord

6212-03-052



**RMR** Régie des matières résiduelles  
du Lac-Saint-Jean

Albanel Le 26 février 2013

Alma

Chambord

Desbiens

Dolbeau-Mistassini

Girardville

Hébertville

Hébertville-Station

Labrecque

Lac-Bouchette

La Doré

Lamarche

L'Ascension-de-Notre-Seigneur

Mashteuiatsh

Métabetchouan-Lac-à-la-Croix

Normandin

Notre-Dame-de-Lorette

Péribonka

Roberval

Saint-André-du-Lac-Saint-Jean

Saint-Augustin

Saint-Bruno

Saint-Edmond

Saint-Eugène-d'Argentenay

Saint-Félicien

Saint-François-de-Sales

Saint-Gédéon

Saint-Henri-de-Taillon

Saint-Ludger-de-Milot

Saint-Nazaire

Saint-Prime

Saint-Stanislas

Saint-Thomas-Didyme

Sainte-Élisabeth-de-Proulx

Sainte-Hedwidge

Sainte-Jeanne-d'Arc

Sainte-Monique

Monsieur Yves-François Blanchette  
Ministre du Développement durable, de l'Environnement  
de la Faune et des Parcs du Québec  
Édifice Marie-Guyart  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet : Demande d'audiences publiques pour le projet de lieu d'enfouissement technique (LET) à Hébertville-Station**

Monsieur le Ministre,

Vous venez de rendre publics hier les documents relatifs à notre projet de lieu d'enfouissement technique à Hébertville-Station conformément à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

Considérant l'échéancier serré qui nous commande de quitter notre lieu d'enfouissement technique actuel situé à l'Ascension-de-Notre-Seigneur le 31 décembre 2013, nous prenons l'initiative de vous demander dès maintenant, Monsieur le Ministre, de mandater le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) à tenir, dès qu'il lui sera possible, une audience publique sur notre projet.

Dès le moment où nous avons pris la décision de rechercher un endroit pour l'établissement d'un nouveau LET sur le territoire du Lac-Saint-Jean, nous avons travaillé à faire connaître au public nos intentions et chacune des étapes du projet.

En décembre 2010, soit 8 mois avant le dépôt officiel de l'étude d'impact, nous avons formé un comité de liaison communautaire. Le comité s'est rencontré à 8 reprises. De plus, dès le dépôt de l'étude d'impact nous avons fait une tournée d'information afin d'échanger avec tous les groupes d'intérêts et les citoyens concernés. Pour annoncer cette tournée, des publicités dans les journaux partout au Lac-Saint-Jean ont été placées. Près de 8 rencontres ont eu lieu entre novembre et décembre 2011.

...2



Au chapitre des relations médias, deux conférences de presse et la diffusion de dizaine de communiqués de presse ont été initiées par la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean pour informer en temps réel les citoyens de l'avancement du projet.

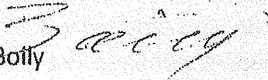
De plus, nous avons mis en ligne une section spéciale LET sur notre site Internet ainsi que des documents permettant aux gens de s'informer.

À la lumière de toutes ces actions, nous croyons fermement que le projet est connu de la population et c'est pour cette raison que nous sommes d'avis qu'il peut, dès à présent, être soumis à l'examen du public dans le cadre d'audience menée par le BAPE. Audience à laquelle nous participerons avec beaucoup d'enthousiasme.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à la présente et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos meilleurs sentiments

Le président,

Lucien Boffly



- c. c. Alexandre Cloutier, député de Lac-Saint-Jean, ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, à la Francophonie canadienne et à la Gouvernance souverainiste
- Denis Trottier, député de Roberval, adjoint parlementaire à la ministre des Ressources naturelles
- Bernard Généreux, préfet MRC Domaine-du-Roy
- Jean-Pierre Boivin, préfet MRC Maria-Chapdelaine
- André Paradis, préfet MRC Lac-Saint-Jean-Est



Saguenay, le 22 mars 2013

**Cabinet du ministre**

Ministère du Développement durable, de l'Environnement,  
de la Faune et des Parcs  
Édifice Marie-Guyart  
675, boul. René-Lévesque Est, 30<sup>ème</sup> étage  
Québec (Québec)  
G1R 5V7

Objet : Demande d'audience publique – Projet LET Hébertville-Station

---

Monsieur le ministre,

Par la présente, nous vous demandons de tenir une audience publique sur le projet d'établissement d'un nouveau lieu d'enfouissement technique (LET) à Hébertville-Station au Lac Saint-Jean.

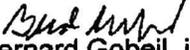
Ce projet nous préoccupe principalement en raison du fait qu'il vise une partie des matières résiduelles du Saguenay alors que nous avons un projet de LET en développement à moins de 8 km du projet de LET d'Hébertville-Station. En effet, Parc environnemental AES Inc. (propriété de Services Matrec Inc.) propose depuis 1999 un projet de parc environnemental à Larouche lequel intègre un lieu d'enfouissement technique. De plus, ce projet a déjà été soumis à la procédure d'évaluation environnementale et a fait l'objet d'un décret autorisant sa réalisation.

Plus précisément, les motifs de la demande sont les suivants :

- Le décret autorisant notre projet de LET à Larouche spécifie clairement sa capacité de desservir l'ensemble de la région du Saguenay-Lac Saint-Jean, ce qui présente des avantages économiques très importants. Or, l'étude d'impact est inexacte au sujet de la capacité réelle de notre projet à desservir la totalité de la région du Saguenay - Lac Saint-Jean;
- Les avantages économiques et environnementaux de l'alternative d'un seul site d'élimination n'ont pas été bien évalués. Entre autres, la comparaison des coûts du projet de la RMR du Lac Saint-Jean avec notre proposition n'a pas été faite sur la même base de durée.

Nous vous remercions à l'avance de l'attention que vous apporterez à la présente et nous vous prions d'agréer, Monsieur le ministre, l'expression de nos sentiments distingués.

**SERVICES MATREC INC.**

  
Bernard Gobeil, ing.  
Directeur général Saguenay  
Vice-président Traitement

c.c. Mme Louise Bourdages, BAPE

Une société de TransForce  
A TransForce Company

Services Matrec inc.

3199, boul. Talbot, Chicoutimi (Québec) G7H 5B1  
téléphone: 418 549-8074 fax: 418 549-7973  
www.matrec.ca

Alma, le 25 mars 2013-03-25

Cabinet du ministre  
Ministère du Développement Durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs  
Édifice Marie-Guyart  
675, boul. René-Levesque Est, 30 ième étage, Québec Qc G1R5V7

**Objet : Demande d'audience publique concernant le projet d'aménagement d'un lieu d'enfouissement technique à Hébertville-Station**

Le dépôt de l'étude d'impact du projet en titre, confirme la légitimité des interrogations citoyennes et la nécessité d'obtenir réponses à leurs questionnements quant

- Au choix du site
- Au faible débit du ruisseau récepteur du lixiviat
- À la qualité du lixiviat rejeté en milieu naturel
- À la qualité des eaux de surface
- À la présence de marais et de zones humides
- À la distance des sablières et des bancs d'emprunt
- À la justification économique du projet
- À la gestion et l'opération du site par RMR Lac St-Jean
- Au volume des déchets traités
- À la dispersion atmosphérique des gaz
- À la nécessaire régionalisation de l'enfouissement pour le Saguenay et le Lac St-Jean en un seul site
- À la nécessité de traiter les matières organiques en un seul endroit (à partir de 2015)
- À l'élimination des nuisances (corbeaux, goélands et vermines)

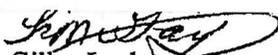
Pour toutes ces raisons nous requérons des audiences publiques du BAPE

Préparé par le Comité d'opposition au dépotoir d'Hébertville-Station (NEQ 3366831868 )  
Représenté par Paul Morin

1, Alma Qc

  
Léon Gagné

3, St-Gédéon Qc

  
Gilles Lachance

1, St-Bruno Qc

cc: Mme Louise Bourdages



2 AVR. 2013

MDDEP

Alma le 25 mars 2013-03-25

Cabinet du ministre relative au projet  
 Ministère du Développement Durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs  
 Édifice Marie-Guyart  
 675, boul. René-Levesque Est, 30 ième étage, Québec Qc G1R5V7

**Objet : Demande d'audience publique concernant le projet d'aménagement d'un lieu d'enfouissement technique à Hébertville-Station**

Le dépôt de l'étude d'impact que nous attendons depuis trois ans que nous questionnons depuis trois ans n'ayant aucune réponse satisfaisante du RMR ne nous confirme pas que la gestion d'un site d'enfouissement sera sécuritaire tant que ce sera fait par des gestionnaires qui apprennent sur le tas...

\*Ils n'ont pas réussi à convaincre les citoyens de l'Ascension (lieu de l'ancien site) qu'un site d'enfouissement c'est payant ceci étant leur principale argument pour ne pas discuter avec le privé (dont les coûts sont vraiment moins chers pour les citoyens de Saguenay.)

\*Ils n'ont pas réussi à gérer efficacement le bassin de lixiviat pendant toutes ces années.

\*Ils n'ont pas réussi à garder ce site propre loin des goélands et des déchets jonchant le sol.

\*ils ont fait une gestion de bout de chandelles depuis tant d'années qu'ils ne sont pas prêt du tout et pleure le ministère de se presser

\*Ils n'ont pas respecté leur propres critères pour le choix d'un site (sur les 42 en études au préalable), les 9 lots boisés dans les montagnes leurs apparaissant l'idéal parce qu'ils appartiennent à un petit, qu'ils ont pu manipulé et faire peur ainsi le maire et les conseillers de la municipalité d'Hébertville Station ne savaient pas au départ qu'ils ne pourraient plus reculer.(menace et argent ça ressemble à de la collusion)

\*ils n'ont aucun respect pour les voisins du site menaçant d'exproprier si on entre pas dans leur combine.

Pour ses quelques raisons et encore bien d'autres, je demande l'audience du Bape en espérant que des spécialiste de la question viennent confronter le RMR qui nous ridiculise avec leurs réponses simplistes depuis trop longtemps.

Une résidente voisine du site  
 Guylaine Lachance

St-Bruno Lac St-Jean, Qc -  
 G0W2L0

1.



Saint-Bruno, le 4 avril 2013

Cabinet du ministre  
Ministère du développement durable, de l'environnement,  
de la faune et des Parcs  
Édifice Marie Guyart  
675, Boul. René Lévesque Est, 30<sup>ième</sup> étage  
Québec Qc G1R 5V7

**OBJET** : Demande d'audiences publiques au sujet du site d'enfouissement  
technique d'Hébertville-Station

Monsieur,

Étant un propriétaire de terrains près du site visé. J'ai beaucoup de  
préoccupation à ce sujet :

- Pollution du aux oiseaux indésirables
- Assèchement du ruisseau récepteur en période estivale
- Pollution du ruisseau voisin de ma résidence
- Dépréciation de mes propriétés ainsi que ma résidence
- Pollution sonore
- Destruction des milieux humides
- Inquiétude des failles à l'endroit du site
- Pollution dû à la vermine.

Pour tous ces questionnements, je requière des audiences publiques du Bape.



Alain Dufour

Saint-Bruno Qc G0W 2L0

Courriel :

c.c. Madame Louise Bourdages

Chicoutimi, le 9 avril 2013-04-09



Cabinet du ministre  
Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs  
Édifice Marie-Guyart  
675, boulevard René-Lévesque Est, 30<sup>e</sup> étage  
Québec (Qc) G1R 5RV

M. Blanchette,

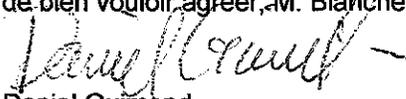
En tant que propriétaire d'un lot dans le secteur du Lac Bellevue à Hébertville-Station et mandataire de l'Association du Lac Bellevue, je suis très concerné par le venue d'un LET dans notre secteur et j'ai plusieurs interrogations dont j'aimerais vous faire part.

Voici la liste de nos préoccupations et inquiétudes :

- 1) Advenant une dégradation du milieu et que nos résidences, chalets et lots forestiers subissent une dévaluation. Est-ce qu'il y a des mesures compensatoires qui ont été prévues ?
- 2) La construction du LET, jumulé à la coupe forestière de la M.R.C. provoqueront des tranchés, alors le vent transportera les odeurs et le bruit sur de larges corridors. Qu'avez-vous prévu de faire pour l'éviter ?
- 3) Plusieurs LET au Québec sont aux prises avec des surpopulation de goélands. Inévitablement, les colonies de goélands feront leur apparition. Le Lac Bellevue situé à 0.8 kilomètre deviendra très vulnérable et sera à court terme contaminé par les fientes de ceux-ci. Quelles mesures avez-vous prévu de prendre ?
- 4) Advenant un bris d'aqueduc, quelle assurance la R.M.R peut-elle donner aux municipalités de St-Bruno et d'Hébertville-Station qu'il n'y aura pas de contamination possible pour leur nouvelle prise d'eau potable souterraine située à quelques kilomètres du site ?
- 5) Nous aimerions savoir qu'elle est la définition d'un lac, sa grandeur et sa quantité d'eau ?
- 6) Quelle est la définition des milieux humides ?
- 7) Quels sont les distances précises des lacs près du site d'enfouissement ?
- 8) Le promoteur est dans un milieu exceptionnel composé de lacs, de rivières et d'étangs. Ce saccage entraînera la contamination des plans d'eau, la disparition de 95 espèces d'oiseaux, des milieux humides, ainsi que des centaines d'hectares de forêt. Qu'entendé-vous faire pour que cela ne modifie pas à tout jamais notre environnement ?
- 9) Il existe déjà à Larouche qui n'est qu'à quelques kilomètres, un site prêt à accueillir le LET. Pourquoi vous entêtez-vous à vouloir l'implanter à Hébertville-Station ?

Puisque toutes ces questions sont sans réponse, nous vous demandons la tenue d'audiences publiques pour nous permettre de nous faire entendre et d'obtenir les réponses auxquelles nous avons droits.

Nous espérons pouvoir trouver une solution durable qui soit acceptable pour tous. Je vous prie de bien vouloir agréer, M. Blanchette, nos salutations distinguées.

  
Daniel Guimond,  
Mandataire de l'Association du Lac Bellevue  
Hébertville-Station

Hébertville-Station, 11 avril 2013

Cabinet du Ministre

Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs

Édifice Marie-Guyart

675 Boul René-Lévesque Est, 30 ième étage

Québec, Qc G1R 5V7

Objet : Demande d'audience publique concernant le projet d'aménagement d'un lieu d'enfouissement technique à Hébertville-Station.

Je suis une résidente d'Hébertville-Station et le projet du lieu d'enfouissement technique dans mon village soulève des questions dans mon esprit... **Je vous demande une audience publique afin que je puisse poser mes questions relié à ce projet.** Mes interrogations concerne entre autres ;

- ❖ L'utilisation du matériau de recouvrement, le fluff automobile.
- ❖ Le respect des 16 principes relié à la loi sur le développement durable.
- ❖ La date concernant la décision d'une fiducie municipale ou privée pour la gestion des frais de poste fermeture
- ❖ Quels sont les technologies de traitement thermique servant de comparaison dans le contrat de la firme Dessau(2010) dont le mandat était de documenter les alternatives de collecte et de traitement des matières résiduelles ?
- ❖ À titre de document pour des fins de prévisions et ou d'évaluation, serait-il possible de voir en détail l'état financier pour les 2 dernières années de fonctionnement ainsi que ceux au stade de fermeture du site de l'Ascension ?
- ❖ Comment le promoteur peut garantir qu'il n'y aura pas de dépréciation de la valeur immobilière dans le village d'Hébertville-Station et sinon, comment pense-t-il dédommager les citoyens ?
- ❖ Le promoteur affirme ne pas avoir de plan B au site d'enfouissement d'Hébertville-Station, est ce un manque de visions ou de compétences ?

Merci de votre attention,

Émélie Brideau

Hébertville-Station, Qc



Ville de Saguenay, le 11 avril 2013

Monsieur Yves-François Blanchet  
Ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs  
Cabinet du ministre  
Édifice Marie-Guyart  
675, boul. René-Levesque Est, 30ème étage  
Québec (Québec) G1R 5V7

---

Objet : Demande d'audience publique – Projet d'aménagement d'un lieu d'enfouissement technique à Hébertville-station

---

Monsieur le ministre,

L'Organisme de bassin versant du Saguenay (OBV Saguenay) vous demande par la présente de tenir une audience publique sur le projet d'aménagement d'un lieu d'enfouissement technique (LET) à Hébertville-station.

L'OBV Saguenay, l'un des quarante (40) organismes de bassin versant reconnus et financés par le Gouvernement du Québec, souhaite que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement tiennent des audiences publiques afin de faire toute la lumière sur l'impact qu'aura la construction et, par la suite, l'exploitation du LET, sur l'eau de surface et souterraine des bassins versants des rivières avoisinantes.

En tant qu'organisme voué à la protection, la restauration et la mise en valeur de l'eau par la mise en œuvre d'une gestion intégrée de l'eau par bassin versant de l'eau au Saguenay, nous souhaitons obtenir plus d'information sur les impacts négatifs cumulatifs du projet sur la qualité de l'eau, les milieux humides et les écosystèmes aquatiques.

Nous croyons que la tenue d'une audience publique par le BAPE permettra aux intervenants locaux et aux membres de notre table de concertation de poser toutes les questions en lien avec des

préoccupations légitimes, entre autres, quant à la protection de la qualité de l'eau et son utilisation rationnelle dans une perspective de développement durable.

Nous vous prions d'agréer, monsieur le ministre, l'expression de nos sentiments respectueux.



Daniel Desgagné, président



Cabinet du ministre

16 AVR. 2013

MDDEP

Alma, 12 avril 2013

Monsieur Yves-François Blanchet

Cabinet du ministre

Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs

Édifice Marie-Guyart, 30<sup>e</sup> étage

675, boul. René-Lévesque Est

Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet : Demande d'audiences publiques concernant le projet  
d'aménagement d'un lieu d'enfouissement technique à Hébertville-  
Station**

Monsieur,

Le Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean vous demande, par la présente, de tenir des audiences publiques pour le projet d'aménagement d'un lieu d'enfouissement technique à Hébertville-Station. Vous trouverez, ci-dessous, les raisons motivant cette demande.

En premier lieu, ce projet nous préoccupe par les impacts susceptibles d'affecter la biodiversité relative au secteur visé. Comme il y a plusieurs lacs à proximité du site, nous sommes inquiets des impacts relatifs à la qualité de l'eau du secteur visé par le projet. De plus, le projet contribuera à la destruction de plusieurs milieux humides.

Notre organisme se questionne également sur les impacts envers les espèces fauniques présentes. La présence de goélands, conséquence de la mise en place du projet, risque de perturber la faune et la flore présente sur le site.





## Conseil régional de l'environnement

et du développement durable  
du Saguenay-Lac-Saint-Jean

---

Les audiences publiques sur l'environnement constituent la seule instance qui puisse offrir l'opportunité aux citoyens et aux groupes de se faire entendre et d'acquérir de l'information et pour ces raisons, il est primordial que cet instrument perdure au sein de notre société.

En terminant, le Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean veille à ce que l'environnement demeure au cœur des priorités du développement régional et qu'il fasse partie intégrante des décisions.

Veillez accepter, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Monique Laberge  
Présidente

